

QUALITÉ MICROBIOLOGIQUE DES EAUX LITTORALES

PARTAGE DE CONNAISSANCES AU MENU DU FORUM



La préservation de la qualité microbiologique des eaux littorales constitue un enjeu majeur pour les activités économiques du département de la Manche. Que cela soit pour les sites de baignade (91 plages suivies en 2025), les zones d'élevage conchylicole (la Normandie, premier bassin de production au niveau national) ou les gisements naturels de pêche à pied, une bonne qualité sanitaire des eaux littorales est primordiale.

UN FORUM TECHNIQUE ORGANISÉ

Afin de poursuivre la dynamique lancée en 2022, le Département a organisé la 3^e édition de son forum technique sur la "Qualité microbiologique des eaux littorales manchoises" avec le même objectif de partage des connaissances et de mise en relation des différents acteurs qui œuvrent pour la préservation de la qualité des eaux littorales manchoises.

Outre de dresser et partager le bilan annuel de cette qualité et de son évolution au travers des différents réseaux de suivi existants (RQM, REMI, Baignade, etc.), ces rencontres ont pour objectif d'échanger et de faire connaître les actions menées par les collectivités (Département, EPCI, syndicat, etc.) et l'ensemble des acteurs en faveur de la qualité microbiologique des eaux littorales.

UN RÉSEAU POUR SUIVRE LA QUALITÉ DES MILIEUX LITTORAUX : LE RQM

Avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Département met en œuvre depuis plusieurs années un suivi permettant d'assurer une veille indispensable sur l'état et l'évolution de la qualité des principaux cours d'eaux et émissaires pluviaux arrivant sur les côtes manchoises (68 points de

suivis) ainsi que sur les eaux littorales des principales zones de pêche à pied et d'élevage conchylicole (14 points).

L'identification et la connaissance des rejets côtiers les plus sensibles, au regard des contaminations microbiologiques préjudiciables aux activités littorales, permettent d'orienter les décideurs (collectivités, acteurs économiques, etc.) et les services en charge d'accompagner les politiques de l'eau (Agence de l'Eau, Services de l'État, etc.) dans le choix des investissements à réaliser pour la préservation voire la reconquête de la qualité des eaux marines. En complément des suivis programmés, des investigations spécifiques sont menées en partenariat avec les territoires (EPCI et syndicats) pour mieux appréhender l'origine de dérives constatées.

DES CONNAISSANCES UTILES À LA RÉVISION DES PROFILS DE VULNÉRABILITÉ DES EAUX DE BAIGNADE

Afin qu'elles puissent répondre à la réglementation (Directive Baignade 2006), le Département accompagne depuis 2010 les communes littorales dans la réalisation, puis depuis 2015 dans la révision des profils de vulnérabilité des eaux de baignade.

Ces études permettent d'identifier et hiérarchiser les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et définissent les actions à mener par l'ensemble des acteurs afin de réduire les sources de pollution sur les bassins versants.

Le Département accompagne également les communes pour le financement des analyses des eaux de baignade (environ 20% du coût global, soit un budget 2025 de 20 000€).